



# Lettre économique d'Algérie

N° 54 – juillet-août 2016 (30/08/16)

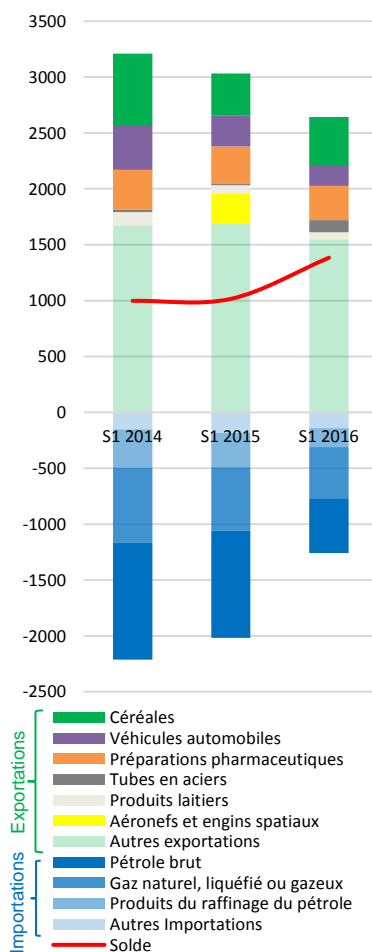
© DG Trésor

## Commerce bilatéral

## Structure des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie au 1<sup>er</sup> semestre 2016

Site des douanes françaises :  
<http://www.douane.gouv.fr/datadouane/c797-data-commerce-exterieur>

Structure des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie (1<sup>er</sup> semestre en MEUR)



Source : Douanes françaises

Selon les douanes françaises, les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie au 1<sup>er</sup> semestre 2016 (2,6 Mds EUR d'exportations françaises vers l'Algérie et 1,26 Md d'importations depuis l'Algérie) dégagent un excédent commercial en faveur de la France en hausse de 36% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015, à 1,38 Md EUR. Cette amélioration du solde de la balance commerciale française est due à la décroissance plus rapide du montant des importations relativement à celui des exportations, causée par la poursuite de la chute des cours des hydrocarbures (le prix moyen du Sahara Blend est passé de 58,1 USD/bbl au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 à 40,5 USD/bbl durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016).

### Exportations françaises vers l'Algérie :

Les exportations françaises vers l'Algérie ont enregistré au 1<sup>er</sup> semestre 2016 une baisse de 12,9% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (à 2,64 Mds EUR contre 3,03 Mds EUR auparavant), sous l'effet de la baisse des exportations d'aéronefs (-97% à 7,9 MEUR), de produits de raffinage du pétrole (-74% à 25,2 MEUR), des véhicules automobiles (-36% à 176,6 MEUR), des produits laitiers (-22% à 58 MEUR) et des préparations pharmaceutiques (-8% à 307,0 MEUR). En revanche, les céréales restent le 1<sup>er</sup> poste d'exportation française en Algérie et progressent de 16% à 437,5 MEUR.

La structure sectorielle des exportations se trouve également modifiée, bien que l'ordre des trois premiers postes d'exportations reste inchangé : céréales (16,6% du total exporté), préparation pharmaceutiques (11,6%) et véhicules automobiles (6,7%). Les aéronefs et les produits de raffinage du pétrole, sont remplacés respectivement au 4<sup>ème</sup> poste d'exportation par les tubes en acier (4,1%) et au 5<sup>ème</sup> poste d'exportation par les pièces détachés automobiles (2,4%).

### Importations françaises depuis l'Algérie :

Les importations françaises en provenance d'Algérie sont à l'image de la structure des exportations algériennes. Composées à 97,5% de produits hydrocarbures ou de leurs dérivés, elles ont enregistré une baisse de 37,6% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015. Cette baisse est principalement imputable à la baisse du montant des importations de pétrole brut (-48,8% à 490,9 MEUR, représentant 39,0% du total des importations françaises en provenance d'Algérie), du gaz naturel (-19,6% à 457,8 MEUR ; 36,4% du total), des produits du raffinage du pétrole (-44,6% à 169,7 MEUR ; 13,5 % du total) et des engrais (-36,8% à 82,3 MEUR ; 6,6 % du total). A noter que les importations de fruits tropicaux, qui constituent le 6<sup>ème</sup> poste d'importation (1<sup>er</sup> poste d'importations hors hydrocarbures), a également diminué de -29,4%, à 10,2 MEUR, pour ne représenter que 0,8% du total des importations françaises en provenance d'Algérie.



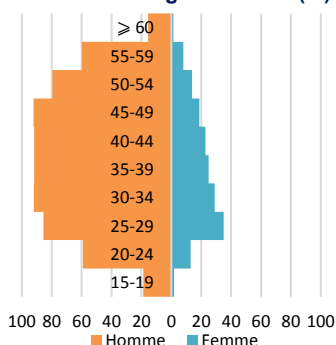
**Economie**

**Publication du rapport de l'ONS sur l'activité, l'emploi et le chômage en avril 2016**

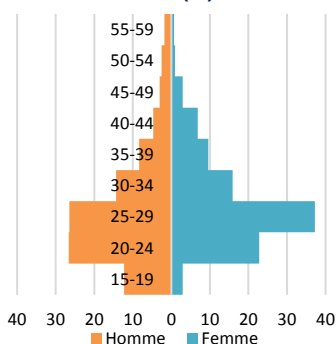
Rapport de l'ONS :

[http://www.ons.dz/IMG/Emploi\\_Avril\\_2016.pdf](http://www.ons.dz/IMG/Emploi_Avril_2016.pdf)

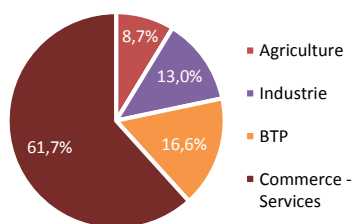
**Taux de participation à la force de travail selon l'âge et le sexe (%)**



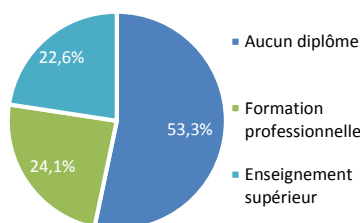
**Taux de chômage selon l'âge et le sexe (%)**



**Répartition de l'emploi par secteur d'activité**



**Niveau de qualification de la population au chômage**



Source : ONS

L'Office National des Statistiques (ONS) a publié les résultats de son enquête sur l'emploi en Algérie en 2016. Elle s'appuie sur un sondage réalisé auprès de 21 877 ménages algériens et cadre son analyse sur les définitions et les recommandations du Bureau International du Travail (BIT).

▫ Situation de l'offre de travail :

Il ressort que la population active en avril atteint 12,1 millions de personnes, dont 2,4 millions de femmes, soit 20,4% du total. Le taux d'activité économique de la population âgée de plus de 15 ans a atteint 42,0%, contre 39,8% en septembre 2015. Décliné par sexe, ce taux d'activité économique atteint 66,3% pour les hommes et 17,3% pour les femmes.

Le rapport souligne que la situation du marché du travail se caractérise essentiellement par une augmentation du volume de la population active par rapport à septembre 2015 de l'ordre de 1,3%, soit un solde positif de 161 000 individus, soutenu principalement par l'accroissement de la population active féminine (+6,6% sur la période).

▫ Structure de l'emploi :

La population occupée est estimée à 10,9 millions d'individus, avec un solde positif de 301 000 personnes par rapport à septembre 2015. Le taux d'emploi est estimé à 26,8%. Le volume de la population occupée féminine a franchi pour la première fois le seuil de 2 millions d'occupées, les femmes constituent ainsi 18,9% de la population occupée totale.

La structure de l'emploi selon le secteur d'activité reste quasiment identique à celle observée en septembre 2015. Le secteur des services marchands et non marchands absorbe 61,7% de la main d'œuvre totale, suivi par le BTP (16,6%), l'industrie (13,0%) et enfin l'agriculture (8,7%). Le salariat continu de constituer la forme d'emploi dominante (69,7% du total). Par ailleurs le rapport relève une progression significative des salariés non permanents (+267 000 relativement à septembre 2015), une légère régression des salariés permanents (-70 000) et une légère hausse du volume de l'auto-emploi (+66 000).

▫ Structure du chômage :

La population au chômage au sens du BIT est estimée à 1,2 million de personnes, soit un taux de chômage de 9,9% (8,2% pour les hommes et 16,5% pour les femmes), en baisse par rapport à septembre 2015 où le taux de chômage s'établissait à 11,2%. Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) a atteint 24,7% (contre 29,9% en septembre 2015). Les chômeurs de longue durée représentent 71,7% de la population au chômage. L'évolution du taux de chômage selon le diplôme entre 2015 et 2016 fait ressortir que la régression enregistrée a profité davantage aux populations non qualifiées et pourvues d'une formation professionnelle plutôt qu'aux diplômés universitaires. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 13,2% (contre 14,1% en 2015), celui des diplômés d'instituts professionnels de 12,1% (contre 13,4% en 2015) et celui des personnes sans qualification est de 8,3% (contre 9,8% en 2015).

Enfin, le rapport relève que près de 7,2% de la population active (869 000 personnes, contre 939 000 personnes en 2015 soit 7,9% de la population active) entre dans le « halo du chômage » (personnes en âge de travailler, déclarant souhaiter travailler, mais n'ayant pas fait de démarches active de recherche d'emploi). Cette population est caractérisée par son jeune âge (50,2% ont moins de 30 ans, et 77% sont âgés de moins de 40 ans) et son faible niveau d'instruction (72,5% n'ont aucun diplôme, et 61,5% n'ont pas dépassé le cycle des études moyennes).



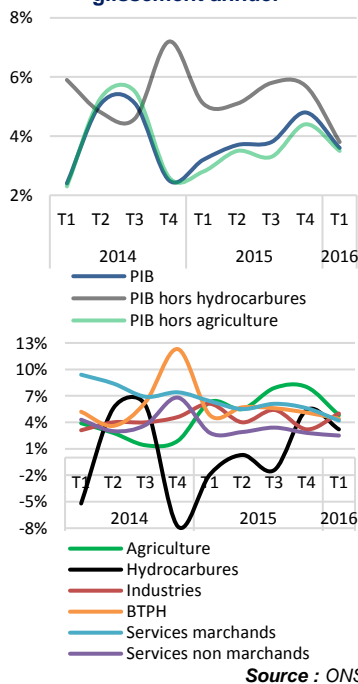
**Economie**

**Publication des comptes nationaux pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 par l'ONS**

**Rapport de l'ONS :**

[http://www.ons.dz/IMG/CNT1T2016\(1\).pdf](http://www.ons.dz/IMG/CNT1T2016(1).pdf)

**Croissance en volume chaîné en glissement annuel**



Source : ONS

Le rapport rappelle que l'activité économique se déroule, à l'instar de l'année 2015, dans un contexte de forte dégradation des prix des hydrocarbures. Ainsi au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (2016T1), le PIB a connu une croissance de 3,6% en glissement annuel (3,8% pour le PIB hors hydrocarbures). Un examen des évolutions par grands secteurs d'activité conduit l'ONS à retenir les développements suivants :

**Agriculture :** le secteur a enregistré une croissance de 4,8% au 2016T1 contre 6,3% au 2015T1. Ce ralentissement est à relier aux conditions pluviométriques de l'année.

**Hydrocarbures :** le secteur enregistre une croissance de 3,2% au 2016T1, contre 1,9% au 2015T1, tirée par la progression des activités de raffinage et de liquéfaction.

**Industrie :** le secteur a cru de 5% au 2016T1, contre 6,1% au 2015T1. Une ventilation plus fine permet de donner les taux de croissance par secteurs ci-après : mines (5,6% en glissement annuel au 2016T1), matériaux de construction (5,2%), chimie (8%), textile (2,2%), cuir (0,6%), bois (8,6%) et industries diverses (-20,2%)

**Bâtiments, travaux publics et hydrauliques (BTPH) :** le secteur a connu une croissance de 4,3% au 2016T1 contre 4,8% au 2015T1.

**Services marchands :** le secteur affiche une croissance de 4,2% au 2016T1 contre 6,4% au 2015T1. Dans le détail le secteur des services fournis aux entreprises reste le plus dynamique (5,3%), suivi des services fournis aux ménages (+2,7%) et des hôtels/café (1,1%)

**Services non marchands :** le secteur a connu dans l'ensemble une croissance de 2,5% au 2016T1, contre 2,8% au 2015T1, avec dans le détail une croissance de 2,4% pour le secteur des administrations publiques, 5,7% pour les services financiers et 3,3% pour les affaires immobilières.

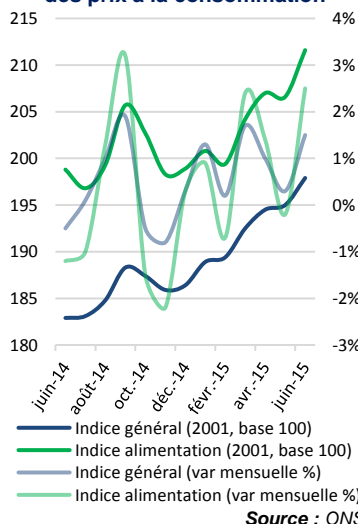
**Economie**

**Le rythme annuel de l'inflation à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'établit à +5,2%**

**Rapport inflation ONS :**

[http://www.ons.dz/IMG/pdf/lpc\\_juin\\_2016.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/lpc_juin_2016.pdf)

**Evolution comparée de l'indice général et de l'indice alimentaire des prix à la consommation**



Source : ONS

L'indice des prix à la consommation a progressé en glissement annuel de 7,9% à la fin du mois de juin 2015, la hausse des prix s'établissant en moyenne annuelle à 5,2%. L'inflation dépasse à ce jour les prévisions du FMI (+4,3%) et les objectifs de la Banque d'Algérie (+4,0%).

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016, l'indice des prix à la consommation a progressé de 6,0% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015. Cette progression est notamment imputable à une hausse de l'indice sur les postes « Habillement » (+13,2%), « Transport et Communication » (+10,6%) et « Divers » (+10,4%) qui représentent à eux trois 32% de l'indice. Les postes « Santé -Hygiène Corporelle » (+6,9%), « Logement » (+6,5%) et « Meubles et articles d'ameublement » (+5,2%) ont également connu un rythme de progression soutenu et pèsent pour 20% de l'indice. Enfin, les postes « Alimentation » (+2,7%) et « Education » (+3,9%) qui constituent 48% de l'indice ont tempéré l'accélération de l'inflation.

En variation mensuelle, l'indice brut des prix à la consommation a enregistré pour le mois de juin 2015 une hausse de 1,4% par rapport au mois de mai, soit une variation très au-dessus de celle réalisée le même mois de l'année précédente (+0,5% en juin 2015 par rapport à mai 2015). Cette hausse est également plus importante que l'évolution de +0,7% constatée entre avril et mai 2016, elle est essentiellement le fruit de l'augmentation des prix des biens alimentaires qui se sont inscrit en hausse de +2,6%. Les prix des produits agricoles frais se distinguent par un relèvement de 5,2%, avec des accroissements substantiels pour les fruits et les légumes (respectivement +13,9% et +15,8%) et la viande de poulet (+9,6%).



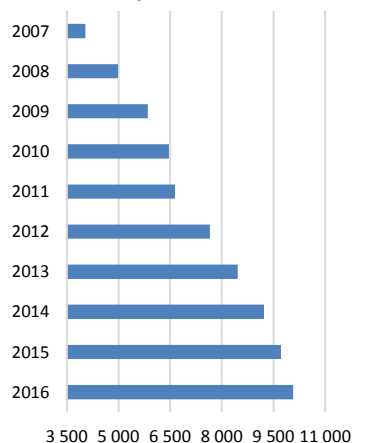
## Economie

### Hausse de 5,4% des créations d'entreprises au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016

Cnrc :

<http://www.cnrc.org.dz/fr/>

Nombre de commerçants étrangers (personnes morales) inscrits au registre du commerce par année



Source : Cnrc

Le Centre national du registre du commerce (Cnrc) indique dans son bilan que le nombre de création d'entreprises a augmenté de 5,4% durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016 en glissement annuel, avec 9 166 entreprises créées. Ces entreprises ont principalement vu le jour dans les secteurs de la production de biens (2 766 entreprises créées), des services (2 846), de l'importation (1 534), du commerce de détail (1 071) et du commerce de gros (1 027). Parallèlement, le taux de mortalité des entreprises (radiations) a baissé de 6,4%, avec la disparition de 4 231 entreprises au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Les radiations ont concerné principalement le commerce de détail (20%), les services (18%), le commerce de gros (17%), la production de bien (16%) et l'importation (15%).

Ainsi le nombre total d'entreprises (personnes morales) actives en Algérie est porté à 169 292. Elles sont principalement implantées à Alger (55 624 entreprises, soit 32,8% du total), Oran (13 435 entreprises ; 7,9% du total) et Sétif (8 430 entreprises, soit 5,0% du nombre total d'entreprises). Leurs principaux secteurs d'activités sont les services (32% du total), la production de biens (29%) et l'importation pour la revente en l'état (20%).

Concernant les entreprises étrangères, 349 entités ont été créées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, portant leur nombre global à 10 064 entreprises à fin juin 2016. Les nationalités les plus présentes sont les entreprises françaises (1 993 sociétés), syriennes (1 188), turques (869), chinoises (850) et tunisiennes (690).

## Politiques publiques

### Nomination de nouveaux DG à la tête de 5 filiales du groupe Sonelgaz

Communiqués de presse de Sonelgaz :

<http://www.sonelgaz.dz/?page=article&id=536>

<http://www.sonelgaz.dz/?page=article&id=537>

<http://www.sonelgaz.dz/?page=article&id=540>

Le PDG de Sonelgaz, M. Mustapha Guitouni, qui avait été installé à la tête du groupe public le 27 juin dernier par le ministre de l'Energie, M. Noureddine Boutarfa, vient de nommer de nouveaux DG pour 5 filiales de Sonelgaz.

M. Yazid Djellouli prend la tête de la société de réalisation de canalisation Kanaghaz ; M. Chérif Othmane devient DG de la Société algérienne des techniques d'information (Sat-info) ; M. Abdelhamid Mazri dirige désormais la Société de transport et de manutention exceptionnels des équipements industriels et électriques (Transmex) ; M. Abdellah Meddab a été nommé à la direction d'El Djazair information technology (Elit) et M. Fouad Guerfi devient DG de Maintenance prestation véhicules (MPV)

## Politiques publiques

### Signature de deux contrats de gré à gré par Sonatrach pour la réalisation d'un nouveau gazoduc

Rapport 2016 TRC :

[http://www.sonatrach.com/PDF/Description\\_Reseau\\_Transport\\_Tarifs\\_Transport\\_Annee\\_2016.pdf](http://www.sonatrach.com/PDF/Description_Reseau_Transport_Tarifs_Transport_Annee_2016.pdf)

Le PDG de Sonatrach, M. Amine Mazouzi, a déclaré que le GR7 permettra une production annuelle de 9,44 Mds m<sup>3</sup> de gaz vers le CNDG après sa mise en service en 2019. Il sera connecté au gazoduc GR5, reliant Reggane (Adrar) à Hassi R'Mel sur une distance de 765 km. Le projet GR5, lancé en 2012, sera partiellement opérationnel au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017. Il permettra alors de transporter 8,9 Mds m<sup>3</sup> de gaz depuis les champs de Reggane, Timimoune et Touat.

La compagnie nationale algérienne Sonatrach a signé le dimanche 31 juillet à Alger deux contrats d'un montant total de 38,87 Mds DZD (313,7 MEUR) avec des entreprises publiques pour la réalisation d'un gazoduc reliant El Menia (Ghardaïa) à Hassi R'Mel (Laghouat) sur une distance de 344 km. Ce gazoduc GR7 devrait assurer l'acheminement de la production additionnelle des nouveaux gisements de Hassi Mouina, Hassi Ba Hamou et Ahne, dont l'entrée en production est prévue pour 2019, vers le Centre national de dispatching de gaz (CNDG) à Hassi R'Mel.

Le premier contrat, d'un montant de 17,4 Mds DZD (140,4 MEUR), signé entre la filiale Activité Transport par canalisation (TRC) de Sonatrach et la société Alfapipe (filiale du groupe Imetal), concerne la fourniture des tubes nécessaires à la réalisation du projet.

Le second contrat, signé par TRC et le groupement Cosider-canalisation et l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC, filiale de Sonatrach), consiste à réaliser les travaux d'EPC (*Engineering Procurement & Construction*) dans un délai de 30 mois, pour un montant de 21,47 Mds DZD (173,3 MEUR)



## Politiques publiques

Résultats de l'appel d'offre :

[http://www.anam.gov.dz/adjudication/resultats/fr/liste\\_retenus\\_44.pdf](http://www.anam.gov.dz/adjudication/resultats/fr/liste_retenus_44.pdf)

Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 44<sup>ème</sup> session d'adjudication de la petite et moyenne mine.

## Lancement d'un appel d'offres pour l'adjudication de 25 sites miniers et attribution de 9 d'entre eux

L'agence nationale des activités minières (Anam) a lancé le 10 juillet un appel d'offres national et international pour l'adjudication de 25 sites miniers en vue de leur exploration. Il s'agit de 8 sites de calcaire destinés à la production de granulats et de sables concassés, de 8 sites d'argile pour produits rouges, de 4 sites de sable pour construction, de 2 sites de granite pour la production de pierres décoratives ornementales, de 2 sites de sel pour l'industrie alimentaire et d'un site de tuf pour les travaux publics.

Le 27 juillet, l'Anam a attribué 9 sites miniers pour exploration pour un montant de 246 MDZD (2 MEUR). L'offre financière la plus importante a atteint 56 MDZD (450 000 EUR) pour un gisement de sables à Oum Ali (Tébessa) alors que l'offre la plus faible a été d'un montant de 4 MDZD (32 000 EUR) pour un gisement de sable à Safsaf El Ouesra (Tébessa).

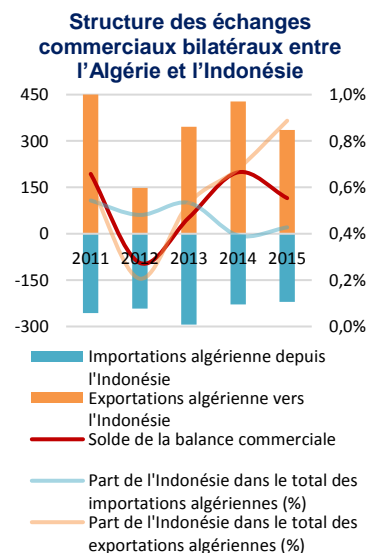
## Politiques publiques

A l'horizon 2020, la voie ferrée de l'Est devrait assurer le transport de près de 26 Mt/an de minerai de phosphates et de fer.

## Un marché de modernisation d'une voie ferrée minière attribué à un groupement d'entreprises publiques

Le Conseil des ministres a approuvé le 26 juillet la conclusion d'un marché de gré à gré pour le dédoublement et la modernisation d'un tronçon de 177 km de voie ferrée minière reliant Oued Kébir, Tébessa et Djebel Onk, pour un montant de 50,6 Mds DZD (408 MEUR). Il s'agit d'un accord conclu entre l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et un groupement d'entreprises publiques algériennes conduit par la société Cosider.

## Relations internationales



Un mémorandum d'entente a été signé le 3 août à Jakarta entre M. Bouchouareb et son homologue indonésien, M. Arilangga Hartarto. Il porte sur le développement des relations bilatérales dans le secteur industriel et identifie les segments de coopération et de partenariat à promouvoir entre les deux pays.

## Signature de trois accords d'investissements entre l'Algérie et l'Indonésie dans l'industrie minière

Trois accords d'investissement d'un montant de 4,5 Mds USD ont été signés le 18 juillet à Alger en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdeslam Bouchouareb, et de l'ambassadrice d'Indonésie en Algérie, Mme Safira Machrusah.

Le premier accord porte sur la réalisation d'un projet mixte algéro-indonésien concernant le développement et l'exploitation d'une nouvelle mine de phosphate à Bled El Hadba (Tebessa). Ce projet de joint-venture détenue à 51% par la partie algérienne, a été signé par le PDG du groupe industriel indonésien Indorama Corporation, M. Sri Prakach Lohia, et le PDG du groupe public Manal, M. Messaoud Houfani. A terme, cette mine dont les réserves sont estimées à 1,2 Md de tonnes de minerai de phosphates, devrait produire 10 Mt/an de minerai de phosphates et 6 Mt/an de phosphates marchands. Elle devrait créer 700 emplois directs et 2 100 emplois indirects supplémentaires.

Le deuxième accord porte sur la création d'un complexe industriel, toujours détenue à 51% par la partie algérienne, pour la transformation des phosphates pour la production d'acide phosphorique et de phosphate diammonique dans la wilaya de Souk Ahras. L'accord a été signé par le PDG du groupe public Asmidal, M. Miloud Louhichi, et M. Lohia. Le complexe devrait entrer en fonctionnement en 2019, et produirait 1,45 Mt/an d'acide phosphorique et 3 Mt/an de phosphate diammonique, générant un chiffre d'affaires annuel estimé à 1,7 Md USD. Ce projet devrait créer 2 000 emplois directs et 5 000 emplois indirects.

Le dernier accord, signé entre Amidal, Onex et Indorama, porte sur la transformation de gaz naturel pour la production d'ammoniac, de nitrate d'ammonium technique (TAN) et de calcium d'ammonium nitrate (CAN) dans la wilaya de Skikda. L'entrée en fonctionnement aura lieu en 2019 et permettra alors de produire 1,09 Mt/an d'ammoniac, 200 000 Mt/an de NAT et 800 000 Mt/an de CAN, générant 1 500 emplois directs et 4 000 emplois indirects.

**Environnement des affaires****Un avant-projet de loi relatif aux PME a été adopté en Conseil des ministres**

Selon le ministère de l'Industrie et des Mines, près de 900 000 PME (majoritairement des TPE) opèrent actuellement en Algérie. Le plan d'action du gouvernement 2015-2019 vise la création d'un million de nouvelles PME.

L'opération de mise à niveau des PME, dotée d'une enveloppe de 386 Mds DZD (3,1 Mds EUR), qui a pris fin en 2014, et visait 20.000 PME n'a pu faire adhérer que 5.000 PME, selon les chiffres de l'ANDPME.

L'avant-projet de loi d'orientation sur le développement des petites et moyennes entreprises (PME), complétant la loi de 2001 a été adopté en Conseil des ministres en juillet dernier. La réforme portera sur le dispositif de soutien aux PME qui bénéficieront désormais d'une aide personnalisée ainsi que d'un appui aux investissements dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la sous-traitance.

Par ailleurs, le texte prévoit la création d'un Fonds d'amorçage pour l'accompagnement financiers des jeunes entreprises à leurs débuts.

Enfin, le texte propose un dispositif public rénové pour le suivi et l'encouragement de la création des PME, à travers la restructuration et la réorganisation de l'agence nationale de développement de la PME (ANDPME) et ses démembrements locaux.

**Environnement des affaires****Publication au Journal officiel de la loi sur la promotion de l'investissement**

Loi n° 16-09 du 03 août 2016 relative à la promotion de l'investissement : <http://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2016/F2016046.pdf>

Les conditions d'éligibilité des investissements aux avantages prévus par la nouvelle loi sont :

- L'enregistrement auprès de l'ANDI
- L'immatriculation auprès du Centre national des registres de commerce (CNRC).
- La possession d'un numéro d'identification fiscale (NIF).
- L'imposition selon le régime réel.

En cas de coexistence d'avantages de même nature, l'investisseur éligible bénéficie de l'incitation la plus avantageuse.

Adoptée par le Parlement en juillet dernier, et publiée au Journal officiel n°46, ce nouveau texte prévoit une hiérarchisation des différents avantages en fonction des secteurs d'activités. Ces avantages consistent en des réductions et/ou exonérations de taxes et droits.

En premier lieu, la procédure d'enregistrement des investissements auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) est simplifiée et est dorénavant matérialisée par une attestation délivrée séance tenante, autorisant l'investisseur à se prévaloir des avantages auxquels il a droit. Par ailleurs, la procédure de demande de bénéfice des avantages est remplacée par une procédure d'octroi automatique, sous réserve que l'investissement réponde aux conditions d'éligibilité.

Concernant la hiérarchisation des avantages octroyés, la nouvelle loi les classe en trois catégories. La première est commune à tous les investissements éligibles. La deuxième, dite « supplémentaires », bénéficie aux activités des secteurs industriel, agricole et touristique. Enfin, la dernière catégorie concerne les avantages exceptionnels relatifs aux investissements présentant un intérêt particulier pour l'Etat. Ils sont établis par voie de convention négociée et conclus entre l'investisseur et l'Agence, après approbation du Conseil national de l'investissement (CNI).

Enfin, l'ANDI est transformée en établissement d'accompagnement et de suivi des projets d'investissements. Quatre centres sont créés auprès de cette dernière. Ils sont respectivement chargés : de la gestion des avantages octroyés ; de l'accomplissement des formalités constitutives d'entreprises ou réalisatrices de projets ; du soutien à la création et au développement des entreprises ; de la promotion territoriale des opportunités d'investissement.



**Indicateurs socio-économiques**

**Tableau de bord-indicateurs clés**

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| Population (au 1 <sup>er</sup> janvier 2016)                                  | 40,4 millions d'habitants         |
| PIB/habitant (2016)   | 3 952 USD                         |
| PIB/habitant en PPA USD (2016)  | 14 857 USD                        |
| IDH (2015)  | 0,736 (83 <sup>ème</sup> sur 187) |
| Classement Doing Business (2016)  | 163 <sup>ème</sup> sur 189        |
| Taux de chômage (2016)  | 9,9%                              |
| Taux d'inflation (rythme annuel en juin 2016)                                 | 5,2%                              |
| Taux de change EUR/DZD (juillet 2016)   | 123                               |
| Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle juillet 2016) | 45,3 USD                          |
| Réserves de change (au 31 décembre 2015)                                      | 143 Mds USD                       |

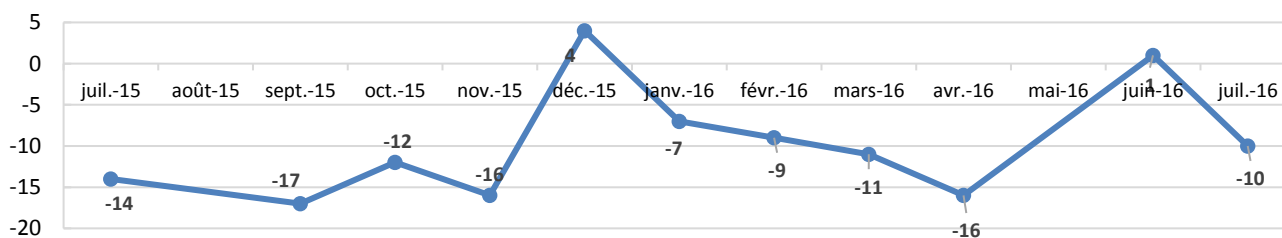
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, Banque de France, OPEP, FMI

**Indicateurs macroéconomiques annuels**

|                                     | 2013   | 2014   | 2015*  | 2016*  | 2017*  |        |
|-------------------------------------|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| <b>PIB, croissance et inflation</b> | PIB (en Mds USD, à prix courants)                                    | 210    | 214    | 167    | 161    | 168    |
|                                     | Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)                    | 2,8%   | 3,8%   | 3,9%   | 3,4%   | 2,9%   |
|                                     | PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)                                  | 147    | 156    | 135    | 138    | 141    |
|                                     | Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)                 | 7,1%   | 5,6%   | 5,5%   | 3,7%   | 3,1%   |
|                                     | Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)                            | 3,3%   | 2,9%   | 4,8%   | 4,3%   | 4,0%   |
|                                     | Taux d'investissement (en % du PIB)                                  | 44,7%  | 47,8%  | 50,3%  | 48,0%  | 47,1%  |
| <b>Comptes publics</b>              | Taux d'épargne (en % du PIB)   | 45,1%  | 43,4%  | 34,6%  | 30,9%  | 30,9%  |
|                                     | Solde budgétaire global (en % du PIB)                                | -0,9%  | -8,0%  | -16,4% | -15,6% | -12,2% |
|                                     | Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)          | -32,7% | -38,0% | -37,8% | -29,9% | -27,9% |
|                                     | Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB) | -2,2%  | -15,2% | -36,8% | -24,2% | -12,2% |
|                                     | Dettes publiques (en % du PIB)                                       | 7,7%   | 8,0%   | 9,0%   | 15,4%  | 25,4%  |
|                                     | Dettes extérieures brutes (en Mds USD)                               | 1,6%   | 1,7%   | 1,8%   | 2,7%   | 4,9%   |
| <b>Comptes externes</b>             | Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)                        | 5 564  | 4 408  | 2 074  | 740    | 740    |
|                                     | Balance commerciale (en Mds USD)                                     | 9,4    | 0,3    | -18,1  | -23,1  | -22,1  |
|                                     | Balance des services et des revenus (en Mds USD)                     | -11,3  | -13,0  | -11,7  | -8,4   | -9,5   |
|                                     | Transferts nets (en Mds USD)   | 2,8    | 3,3    | 2,7    | 2,7    | 2,9    |
|                                     | Flux nets d'IDE (en Mds USD)   | 2,0    | 1,5    | -0,7   | 1,4    | 1,8    |
|                                     | Balance courante (en Mds USD)  | 0,8    | -9,4   | -27,0  | -28,8  | -28,7  |
| <b>Monnaie</b>                      | Balance des paiements (en Mds USD)                                   | 0,1    | -5,9   | -27,5  | -26,0  | -21,8  |
|                                     | Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)                                  | 15 099 | 15 602 | 15 222 | 12 361 | 10 438 |
|                                     | Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)                                  | -3 158 | -1 938 | -1 490 | 1 526  | 4 842  |
|                                     | Crédits à l'économie (en Mds DZD)                                    | 5 242  | 6 591  | 7 651  | 8 341  | 9 176  |
|                                     | Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)                             | 11 942 | 13 664 | 13 731 | 13 881 | 15 280 |

Source : FMI, \*estimation \*prévisions

**Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises**



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Alger (adresser les demandes à [alger@dgtrésor.gov.dz](mailto:alger@dgtrésor.gov.dz)).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger  
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Sylvain Géranton, Adrien Sperry, Diana Ismail, Darine Chenine, Alexandre Fischman.

Revu par : Sylvain Géranton